

# Fiche de Sécurité

Produit :

Oxygène (réfrigéré)

Page :1/5

N° FDS : 097B

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	097B
Nom du produit	Oxygène (réfrigéré)
Formule chimique	O2
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

## 2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	07782-44-7
N° CE (EINECS)	231-956-9

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié réfrigéré. Le contact avec le produit peut causer des brûlures par le froid ou des gelures. Oxydant. Entretient vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.
----------------------------	--

## 4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée.
Contact avec la peau et les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
Ingestion	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	Entretient la combustion. L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun.
Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

# Fiche de Sécurité

**Produit :**

**Oxygène (réfrigéré)**

Page :2/5

N° FDS : 097B

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux.  
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.  
En cas de fuite ne pas arroser d'eau le récipient. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Aucun.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.  
Assurer une ventilation d'air appropriée.  
Eliminer les sources d'inflammation.  
Utiliser un vêtement de protection.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.  
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.  
Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre).

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

N'utiliser ni huile ni graisse.  
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.  
Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables.  
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.  
Interdire les remontées de produits dans le récipient.  
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.  
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).  
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.  
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection personnelle

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.  
Assurer une ventilation appropriée.

# Fiche de Sécurité

Produit :

Oxygène (réfrigéré)

Page :3/5

N° FDS : 097B

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.  
Eviter les atmosphères riches en oxygène (>21%).

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire	32
Point de fusion	-219 °C
Point d'ébullition	-183 °C
Température critique	-118 °C
Densité relative, gaz (air=1)	1.1
Densité relative, liquide (eau=1)	1.1
Pression de vapeur à 20°C	Sans objet.
Solubilité dans l'eau (mg/l)	39 mg/l
Aspect/Couleur	Liquide bleuté.
Odeur	Non détectable à l'odeur.
Température d'autoinflammation	Sans objet.
Domaine d'inflammabilité	Oxydant.
Autres données	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques. Des renversements de liquide peuvent causer la fragilisation des matériaux de construction. Risque d'explosion si le produit se répand sur des matériaux de construction organique (par ex. bois ou asphalte).
-------------------------	---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités	Ce produit n'a pas d'effet toxicologique.
-------------	---

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités	Peut causer des dégâts à la végétation par gelure.
-------------	--

# Fiche de Sécurité

Produit :

Oxygène (réfrigéré)

Page :4/5

N° FDS : 097B

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

## 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités A l'atmosphère dans un endroit bien aéré.  
Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.  
Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport	Oxygène liquide réfrigéré
Numéro UN	1073
Class/Div	2.2
Autres risques	5.1
Code de classification ADR/RID	30
N° de danger ADR/RID	225
Etiquetage ADR	Etiquette 5.1: danger d'activation d'incendie. Etiquette 2.2: gaz non inflammable et non toxique.
Autres informations relatives au transport	Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et: Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir	
67/548	008-001-00-8
Classification CE	O;R8
-Symboles	O: Oxydant.
-Phrases de risques	R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
-Phrases de sécurité	S17 Tenir à l'écart des matières combustibles.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Peut causer des gelures.  
S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.  
S'assurer que les opérateurs comprennent les risques de l'enrichissement en oxygène.  
Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en

# Fiche de Sécurité

---

**Produit :**

**Oxygène (réfrigéré)**

Page :5/5

N° FDS : 097B

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

---

oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

---

**Fin du document.**

**Nombre de pages :5**